

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU MERCREDI 8 JUILLET 2020

### TARIFICATION DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

La commune de Cussac-sur-Loire dispose d'un restaurant scolaire dans lequel sont servis, chaque jour, soixante-dix repas en moyenne. La cuisine et le service sont assurés par le personnel communal dans un restaurant qui a été totalement remis à neuf en 1996.

Pour promouvoir l'usage de ce restaurant scolaire et afin de rendre un véritable service à la population, la municipalité de Cussac-sur-Loire a toujours appliqué une politique volontariste, prenant à sa charge une grande partie du coût des repas et maintenant des tarifs attractifs pour les familles dont les enfants fréquentent l'établissement.

Le nouveau conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction pour l'année scolaire 2020/2021 des tarifs pratiqués en 2019/2020 à savoir :

- 2,30 euros pour les enfants scolarisés en classe de maternelle ;
- 2,80 euros pour les enfants scolarisés en classe de primaire ;
- 6,30 euros pour les autres intervenants.

D'autre part, comme elle s'y était engagée, la nouvelle équipe municipale a engagé un travail sur l'approvisionnement de ce restaurant scolaire afin de favoriser une consommation en circuit court avec des produits locaux et, si possible, bios. Les différentes négociations menées par les membres du conseil municipal, en lien avec la commission des affaires scolaires, vont permettre de mettre en place ces nouvelles méthodes d'approvisionnement dès la rentrée scolaire de septembre 2020, sans augmentation de la participation financière demandée aux parents.

Le conseil municipal présentera ces avancées en amont de la rentrée scolaire.

### TRAVAUX SUR LES HUISSERIES DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal fait réaliser des travaux sur les huisseries du restaurant scolaire pour remplacer les systèmes de fermeture des sept fenêtres en PVC et pour faire changer des volets roulants sur les quatre fenêtres orientées au sud.

Ces travaux sont confiés à l'entreprise Gauthier de Cussac-sur-Loire pour un montant de 2060,79 euros hors taxes.

### PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

Un point est réalisé concernant la rentrée scolaire de septembre 2020. Dans l'objectif de pouvoir anticiper au mieux le retour en classe des élèves et pour rétablir l'intégralité des services périscolaires, l'adjointe aux affaires scolaires et les membres de la commission « école » sont en charge d'élaborer trois scénarios :

- Un scénario de rentrée optimale, sans restriction sanitaire ;
- Un scénario de rentrée dans des conditions sanitaires dégradées (maintien d'un protocole sanitaire allégé) ;
- Un scénario de rentrée dans des conditions sanitaires très dégradées (impossibilité d'accueillir simultanément tous les enfants en classe).

En fonction des protocoles qui seront préconisés par l'Education Nationale pour la rentrée scolaire, la municipalité appliquera l'un ou l'autre de ces scénarios. Un nouveau point sera fait lors du prochain conseil municipal.

#### **ETAT DES LIEUX DES POINTS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont assurés par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Depuis le début de l'été, plusieurs désordres ont été observés dans la commune :

- Important dépôt d'immondices aux abords du point de collecte de la rue Viabesse ;
- Important dépôt d'immondices aux abords d'un des points de collecte du Comté-de-Foix ;
- Container de collecte des ordures ménagères régulièrement saturé sur l'aire de repos située le long de la RN88 aux Moutouzes ;
- Container de collecte des ordures ménagères régulièrement saturé sur les bords de Loire au bourg de Cussac-sur-Loire.

Ces différents désordres ont été signalés au service de collecte et de traitement des ordures ménagères de la Communauté d'agglomération. Pour faciliter la mission de ce service, la municipalité de Cussac-sur-Loire a demandé à chaque élu de dresser, durant l'été, un état des lieux des moyens de collecte dans son quartier respectif (recensement des points de collecte en vue de leur numérotation, état général du nombre de bacs gris, de bacs jaunes, de colonnes de collecte des verres et du textile, niveau d'utilisation de ces bacs et colonnes, sous-dimensionnement des abris...).

#### **AMENAGEMENT DU FOUR A PAIN DU BOURG DE CUSSAC-SUR-LOIRE**

Le four à pain du bourg de Cussac-sur-Loire est rallumé, chaque année, par les sociétaires de l'ACCA qui font plusieurs fournées de pain vendues au profit du Téléthon.

Il est apparu nécessaire de pouvoir couvrir partiellement le parvis du four à pain pour abriter les bénévoles et les fournées. Plusieurs hypothèses dont l'achat d'une tonnelle ou d'un parasol forain ont été étudiées. Toutefois, pour poursuivre l'élan de mise en valeur du patrimoine local, le conseil municipal envisage l'installation d'une sculpture métallique qui jouera le rôle d'auvent.

M. Robert Arnaudon, architecte en retraite domicilié dans la commune et ayant déjà travaillé à plusieurs réalisations remarquables dans la mise en valeur du bourg (la fresque peinte au-dessus du monument aux morts et les statues ornant la façade principale de l'église) a accepté de produire bénévolement quatre esquisses. Celles-ci ont été présentées aux membres du conseil municipal qui ont été invités à les observer et à se prononcer pour l'esquisse de leur choix.

#### **VISITE DU PATRIMOINE COMMUNAL**

Une visite de la commune sera organisée le samedi 29 août 2020 pour les élus du conseil municipal dans le but de faire découvrir, notamment aux élus entrants, l'intégralité du patrimoine communal.

*La prochaine réunion du conseil municipal aura le jeudi 27 août 2020 à 20h15 au Mill' Club de Malpas.*